

Extension du traité de non prolifération nucléaire

Partage international n° 83 - Juillet 1995

« Personne ne pourra désormais soutenir que la défense constitue une priorité essentielle. » (juin 1989)

A l'issue de plusieurs semaines de négociations intenses entre les cinq puissances nucléaires et les nations non nucléaires, le traité de non prolifération des armes nucléaires a été reconduit pour une durée indéterminée. Le président américain Bill Clinton a personnellement mené campagne en faveur de ce traité, qui a finalement obtenu un consensus. Un ensemble de clauses visant à créer un climat de confiance mutuelle a, en particulier, favorisé le ralliement des pays non nucléaires.

Dans la déclaration des principes et objectifs de la non prolifération nucléaire et du désarmement, les puissances nucléaires se sont engagées à réduire leur arsenal et à l'éliminer à long terme. Une autre résolution, également votée, engage ces nations à

conclure un moratoire total sur les essais nucléaires. Les pays non dotés de l'arme nucléaire ont accepté de cesser tout projet et ont autorisé expressément l'inspection de leurs installations nucléaires civiles par les autorités internationales compétentes, afin d'empêcher tout transfert technologique vers des objectifs militaires.

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)